



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TGV

Question écrite n° 57728

Texte de la question

M Guy Ravier attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement et des transports sur le problème du tracé du TGV Sud-Est. Il tient à lui rappeler le rôle central joué par la ville d'Avignon comme noeud de communications ferroviaires régionales tant en ce qui concerne le transport de personnes que celui de marchandises. Il lui demande en conséquence de lui faire connaître l'échéancier et les modalités de la concertation supplémentaire décidée à propos de ce tracé, la composition de la commission formée ad hoc ainsi que la date approximative du début de l'enquête d'utilité publique indispensable à toute décision définitive.

Texte de la réponse

Reponse. - Lors de sa conférence de presse du 14 mai 1992 relative à la préparation de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique de la partie « Valence-Marseille-Montpellier », le ministre de l'équipement, du logement et des transports avait souhaité que cette préparation s'effectue dans la transparence, et avait annoncé une phase d'expertise. Cette phase avait pour objet de valider et d'approfondir les études stratégiques réalisées, notamment celles concernant l'utilisation des voies et couloirs existants et de favoriser une approche de développement économique et social et d'aménagement du territoire. Afin de piloter les travaux nécessaires, le ministre avait nommé un collège d'experts ayant pour mission d'expertiser les études réalisées par la SNCF, de suivre les réponses de l'établissement public et de commander, s'il y avait lieu, des études complémentaires à des cabinets spécialisés. Ce collège, dont la démarche et les travaux ont été suivis par un comité constitué par les services de l'État, les collectivités territoriales et les associations, était lui-même composé de huit membres : M Jean Armengaud, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts ; M Olivier Domenach, expert conseil en transport ; M Jean-Paul Ferrier, professeur à l'institut de géographie d'Aix-Marseille II ; M François Plassard, directeur de recherche au CNRS - Laboratoire d'économie des transports de Lyon ; M Claude Quin, inspecteur général de l'équipement ; M Pierre Saracino, ingénieur ECP - responsable de l'exploitation du métro à la région des transports de Marseille ; M André Blanc, inspecteur des Finances. Le collège a présenté les conclusions de ses travaux le 30 septembre à Marseille devant le comité de suivi. Le ministre chargé des transports les a portées à la connaissance de la commission d'enquête publique et a souhaité qu'elles soient mises à disposition du public dans tous les lieux d'enquête du projet. L'enquête d'utilité publique du projet de TGV-Méditerranée pour les sections situées entre Valence, Marseille et Montpellier s'est déroulée entre le 8 octobre et le 3 décembre 1992.

Données clés

Auteur : [M. Ravier Guy](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57728

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : équipement, logement et transports

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2172